

À la suite d'une recommandation de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, un Secrétariat des sciences a été créé au sein du Conseil privé en 1961. Sa fonction est de réunir et d'analyser des renseignements sur l'activité scientifique et technologique des services de l'État et leurs rapports avec les établissements scientifiques universitaires, industriels et provinciaux. En 1966, le gouvernement a établi le Conseil des sciences du Canada qui a pour mission d'évaluer les ressources, les besoins et les possibilités du Canada sur le plan scientifique et technologique et de faire des recommandations à ce sujet. Le Conseil des sciences porte son attention tant sur la recherche que sur l'application de la science et de la technologie à la solution des problèmes économiques et sociaux du Canada. Le Conseil relève du premier ministre et recrute ses membres dans les milieux industriels, universitaires et gouvernementaux. Il est secondé, sur le plan professionnel et administratif, par le Secrétariat des sciences. Au cours de sa première année d'activité, le Conseil a entamé des études en profondeur sur la science et la technologie au Canada afin d'y fonder ses conseils quant à la formulation de principes directeurs et de projets pour l'avenir.

Section 1.—Le Conseil national de recherches du Canada*

L'organisation de la recherche à l'échelon national, au Canada, remonte à 1916, année de la création par le gouvernement canadien du Conseil national de recherches. Le Conseil, dont le premier budget avait été établi à \$91,600 (dont \$50,375 seulement ont de fait été dépensés) et qui dépense maintenant 89 millions de dollars s'est élargi et compte actuellement 45 comités associés chargés d'étudier toute une gamme de problèmes, appuie les travaux de recherches effectués par 2,500 hommes de science dans les universités et accorde 1,900 bourses d'études, d'entretien et des bourses postdoctorales. Pour consacrer l'appui qu'il accorde à la recherche dans les universités depuis un demi-siècle, le Conseil a créé les *Bourses d'études scientifiques 1967*, octroyées pour la première fois en 1967. Ces bourses sont destinées à encourager les jeunes intellectuels exceptionnellement doués des deux sexes à poursuivre leurs études et recherches en vue d'un doctorat en sciences ou en génie dans une université canadienne autre que celle qui leur a accordé leur premier grade. On espère de la sorte stimuler les échanges culturels entre les diverses régions géographiques et culturelles du Canada en conformité des objectifs qui ont inspiré la célébration du centenaire de la Confédération en 1967.

De 1916 à 1924, le travail fondamental du Conseil a consisté à diriger et à coordonner les travaux de recherches, à organiser des études coopératives, à assurer la formation post-universitaire des chercheurs et à favoriser la poursuite des travaux de recherches en accordant des subventions aux professeurs des universités. Dès 1918, on s'était proposé de créer un institut central de recherches, qui serait chargé de faire des recherches dans le domaine des sciences pures relativement aux étalons de mesure, à la qualité et la composition des matières ainsi que dans le domaine des sciences appliquées aux industries canadiennes. Une commission spéciale du Parlement a appuyé la proposition. En 1925, on a aménagé des locaux temporaires, et les travaux de recherches sur les calcaires magnésiens réfractaires pour les fours sidérurgiques ont obtenu un tel succès qu'on a décidé de rétablir, sur une vaste échelle, une industrie de guerre qui avait été créée au cours de la Première Guerre mondiale. Après cette réussite, le gouvernement a affecté, en 1929-1930, des fonds en vue de l'installation de nouveaux laboratoires. L'immeuble du Conseil national de recherches, promenade Sussex, à Ottawa, a été inauguré en 1932; en 1939, on a entrepris la construction de l'immeuble de l'aérodynamique, situé en bordure du Chemin de Montréal, juste à l'est de la ville. Des bâtiments s'échelonnent maintenant sur une superficie de près de 400 acres et le Conseil de recherches y a installé la plupart de ses laboratoires. Le Laboratoire régional des Prairies, érigé sur les terrains de l'Université de la Saskatchewan, à Saskatoon, a été inauguré en juin 1948; le Laboratoire régional de l'Atlantique, établi sur les terrains de l'Université Dalhousie, à Halifax, a ouvert ses portes en juin 1952.

* Revu par Joan Powers Rickerd, Bureau des relations extérieures, Conseil national de recherches, Ottawa.